



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 2 JUILLET 2024
CONVOCATION EN DATE DU 26 JUIN 2024

DÉLIBÉRATION N° 04/04/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, ABDELOUAHED Olivier, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, MERCIER Catherine, TROIA Laure, PETIT Dimitri

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. SION Michel donne pouvoir à M. ABDELOUAHED Olivier, STIEVENARD Karine donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, WERY Jean-Charles donne pouvoir à M. GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal donne pouvoir à Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DUHEM Christian donne pouvoir à Mme TROIA Laure, ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. PLAYE Maryse, CLOET Geoffrey

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme PETRIOLI Franca

OBJET : Contrat Quartiers 2030 de La Porte du Hainaut pour la période 2024-2030

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2014-173 du 21 Février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la délibération cadre du Conseil Régional n° 2023-01515 en date du 5 Octobre 2023 relative au cadre d'intervention régional en faveur des habitants des quartiers de la Politique de la Ville 2024-2030 ;

Vu la délibération cadre du Département du Nord n° DTT/2024/24 en date du 26 Mars 2024 relative à la nouvelle contractualisation de la Politique de la Ville ;

Vu la délibération n° 24071 de la C.A.P.H. en date du 8 Avril 2024, portant adoption du Contrat Quartiers 2030 de La Porte du Hainaut pour la période 2024-2030 ;

Vu le Contrat Quartiers 2030 de la C.A.P.H. signé par l'Etat, la Région Hauts de France, le Département du Nord, la Société Immobilière Grand Hainaut, Maisons et Cités, Partenord Habitat, SIA Habitat, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale, France Travail, la Banque des Territoires, BPI France, la CPAM du Hainaut, en date du 10 Avril 2024 ;

Considérant que les communes comptant au moins un quartier prioritaire et/ou en géographie dite « complémentaire » pour la C.A.P.H. (Abscon, Denain, Douchy-les-Mines, Escaudain, Escautpont, Haveluy, Hérin, La Sentinelle, Louches, Mortagne-du-Nord, Raismes, Roelux, Saint-Amand-les-Eaux, Wallers, Wavrechain-sous-Denain) :

- ont participé à l'élaboration du Contrat Quartiers 2030 de La Porte du Hainaut ;
- qu'elles sont les acteurs principaux de la mise en œuvre dudit contrat au travers des programmations annuelles et pour deux d'entre elles du NPNRU ;
- qu'elles mobilisent pour certaines d'entre elles les crédits de la DSU, de la DPV, de la DSC ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le Contrat Quartiers 2030 de La Porte du Hainaut pour la période 2024-2030.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat et ses éventuels avenants.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel (pouvoir remis à M. ABDELOUAHED Olivier), STIEVENARD Karine (pouvoir remis à Mme SCHUTT Sylvie), ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles (pouvoir remis à M. GERNEZ Marc), GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme GUIOT Christelle), GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal (pouvoir remis à Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique), SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile, ADIMI Karim, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian (pouvoir remis à Mme TROIA Laure), MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine) PETIT Dimitri

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT



Le Secrétaire de séance,

Franca PETRIOLI

